

Pour une égalité professionnelle  
dans les domaines traditionnellement masculins



« Je fais la différence »

Carnet d'inspiration  
Pour audacieuses seulement



## faire la différence... de A à Z

On vous appelle les audacieuses, les pionnières et les persévérantes, car l'exercice des professions et des métiers traditionnellement masculins commence à peine à faire partie intégrante des mœurs de notre société. Il y a encore bien des obstacles à franchir et des défis à relever pour que vous puissiez trouver la place qui vous convient dans le domaine choisi.

Nous espérons que ce carnet d'adresses deviendra votre carnet d'inspiration, qu'il vous apportera des réponses aux questions que vous vous posez, des outils pour mieux faire face aux difficultés rencontrées et des pistes de réflexion afin de réaliser votre passion et persévérer dans votre choix de carrière.

Souvenez-vous que vous tracez la voie pour d'autres filles et d'autres femmes dans les domaines les plus prometteurs et les plus demandés sur le marché du travail et que vous faites la différence dans l'évolution de notre société.

Nous sommes persuadés que vous réussirez dans la voie que vous avez empruntée et nous vous souhaitons tout le succès que vous méritez dans la poursuite de votre future carrière.

*Le comité consultatif régional pour les femmes au travail*



## comité consultatif

régional pour les femmes au travail

- **Paul Demers**, Emploi-Québec Laurentides
- **Sylvie Durocher**, Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- **Andrée Fleury**, Emploi-Québec Laurentides
- **Sophie Gilbert**, Réseau des femmes des Laurentides
- **Marie-Noëlle Harvey**, Centre d'intervention des Basses-Laurentides pour l'emploi (CIBLE)
- **Louise Jetté**, Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides
- **Josanne Lafrenière**, Fonds d'Emprunt Communautaire Féminin
- **Louise Pelletier**, Centre d'intégration en emploi Laurentides (CIE Laurentides)

Nous remercions particulièrement Madame Jocelyne Lauzon pour sa participation au sein du Comité consultatif régional pour les femmes au travail au cours des dernières années.

Ce carnet d'adresses est né d'une vive préoccupation du Comité consultatif régional pour les femmes au travail, issu du Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides, concernant la problématique de l'accès des jeunes filles et des femmes aux professions et aux métiers traditionnellement masculins, et de leur maintien en emploi.

Les mots phares qui ont guidé les actions à privilégier sont : soutenir, outiller et faciliter l'intégration et le maintien en emploi des femmes qui se dirigent vers ces domaines.

À la suite du dépôt de la Politique gouvernementale pour l'égalité entre les hommes et les femmes, la CRÉ (Conférence régionale des Élus), qui a la responsabilité d'assurer la concertation des divers intervenants de la région, a invité le Comité à devenir partenaire de l'Entente partenariale sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région des Laurentides. Ainsi, les efforts de toutes et de tous sont mis à contribution afin de réaliser des initiatives et des projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire des Laurentides.

Ce projet est soutenu financièrement par les partenaires de l'Entente partenariale sur l'égalité entre les hommes et les femmes, soit :

- La Conférence régionale des Élus des Laurentides
- Le Forum Jeunesse des Laurentides
- La Direction de Laval, de Lanaudière et des Laurentides du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
- Emploi-Québec Laurentides
- La Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Enfin, il importe de souligner la collaboration particulière de l'organisme mandataire CIBLE et de Manon Labelle de Procar 2000 à ce projet.

Québec 

Emploi-Québec  
Ministère de la Culture,  
des Communications  
et de la Condition féminine  
Ministère de l'Éducation,  
du Loisir et du Sport



## ATTITUDES GAGNANTES !

« Sans l'action, les plans ne sont que des rêves. »  
(Inconnu)

- 1 Prenez votre place : si vous ne la prenez pas, quelqu'un d'autre le fera à votre place.
- 2 Cultivez votre sens de l'humour ; c'est probablement l'outil qui vous rendra le plus service.
- 3 Développez votre POP : positivisme, optimisme et persévérance.
- 4 Renforcez votre confiance en vous : en vous rendant compte de vos progrès tous les jours.
- 5 Fixez vos limites : elles sont différentes d'une personne à l'autre. Repérez votre zone de confort. Lorsque vous quittez cette zone, c'est qu'on est en train de transgresser vos limites. Réagissez rapidement pour rétablir l'équilibre.
- 6 Respectez ce que vous êtes : « Deviens qui tu es ! » (Platon)
- 7 Sachez communiquer : un des meilleurs moyens pour résoudre les problèmes.
- 8 Ayez une vision en 3D : détermination, discipline et détente.
- 9 Apprenez à gérer votre stress : alimentation saine, exercice, relaxation, gestion de temps et surtout, présence d'amies sur lesquelles vous pouvez compter pour parler.
- 10 Développez votre gymnastique quotidienne : souplesse, flexibilité et capacité d'adaptation.



notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



A series of horizontal lines for writing, spanning the width of the page between the left and right margins.



A series of horizontal lines for writing, spanning the width of the page between the left and right margins.

a





Lined writing area on the left page.



Lined writing area on the right page.





Handwriting practice area on the left page, consisting of 20 horizontal blue lines for writing.



Handwriting practice area on the right page, consisting of 20 horizontal blue lines for writing.



## DOSSIER CHAUD : INDÉPENDANCE FINANCIÈRE

« Choisir, c'est être libre. »  
(Claude Mailly)

La fierté de pouvoir compter sur vous-même !  
La liberté d'être (où je veux, quand je le veux !)  
Le pouvoir de décider.  
Le plaisir de l'indépendance.

Les **professions et métiers traditionnellement masculins** offrent, en moyenne, des salaires beaucoup plus élevés que les professions et les métiers traditionnellement féminins. Voyons plus en détail certains métiers et professions :

### Les salaires et perspectives d'emploi dans quelques **professions et métiers traditionnellement masculins (MTM)**

Professions	Salaire annuel moyen en 2000	Perspectives d'emploi
Monteurs, monteuses de lignes électriques et de câbles (DEP)	60 000 \$	Acceptables
Pompiers, pompières (DEP et DEC)	58 000 \$	Favorables
Policiers, policières (DEC)	57 000 \$	Favorables
Mécaniciens, mécaniciennes d'aéronefs (DEP)	51 000 \$	Très favorables
Techniciens, techniciennes en génie électrique (DEC)	46 000 \$	Favorables
Techniciens, techniciennes en chimie (DEC)	43 000 \$	Favorables
Monteurs, monteuses d'aéronefs (DEP)	42 000 \$	Très favorables
Ambulanciers, ambulancières (DEC)	42 000 \$	Favorables
Grutiers, grutières (DEP)	41 000 \$	Favorables
Dessinateurs, dessinatrices en bâtiment (DEP)	38 000 \$	Favorables
Designers industriels, designers industrielles (DEC)	37 000 \$	Favorables
Plombiers, plombières (DEP)	37 000 \$	Favorables
Techniciens, techniciennes en architecture (DEC)	35 000 \$	Favorables
Débossseurs, débossseuses (DEP)	30 000 \$	Acceptables

### Et qu'en est-il des autres **professions et métiers traditionnellement féminins** ?

Professions	Salaire annuel moyen en 2000	Perspectives d'emploi
Infirmiers, infirmières (DEC)	44 000 \$	Très favorables
Hygiénistes dentaires (DEC)	37 000 \$	Très favorables
Éducateurs spécialisés, éducatrices spécialisées (DEC)	35 000 \$	Favorables
Commis au service à la clientèle (DEP)	29 000 \$	Favorables
Secrétaires (DEP et DEC)	26 000 \$	Acceptables
Commis-comptables (DEP et DEC)	26 000 \$	Acceptables
Aide-infirmiers, aide-infirmières (DEP)	25 000 \$	Favorables
Préposés, préposées aux bénéficiaires (DEP)	25 000 \$	Favorables
Réceptionnistes (DEP)	23 000 \$	Acceptables
Préposés, préposées à l'entretien ménager (DEP)	20 000 \$	Acceptables
Assistants, assistantes dentaires (DEP)	20 000 \$	Favorables
Éducateurs, éducatrices à la petite enfance (DEC)	19 000 \$	Favorables
Coiffeurs, coiffeuses (DEP)	17 000 \$	Acceptables
Esthéticiens, esthéticiennes (DEP)	16 000 \$	Acceptables

Source : Perspectives professionnelles 2007-2011 pour la région des Laurentides :  
[emploi Quebec.net/francais/imt/publications/perspective.htm](http://emploi Quebec.net/francais/imt/publications/perspective.htm).





## EMPLOYABILITÉ : DES PARTENAIRES AYANT À CŒUR VOTRE RÉUSSITE PROFESSIONNELLE !

« Quand une porte se ferme, une autre s'ouvre. »  
(Inconnu)

### Des ressources

Le Centre local d'emploi de votre région  
Site : [www.emploiquebec.net](http://www.emploiquebec.net), cliquez sur « Trouver votre centre local d'emploi par région ».

Votre agent ou agente : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_

### Services de recherche d'emploi

CIBLE : [www.cible-emploi.qc.ca](http://www.cible-emploi.qc.ca)  
Centre d'intégration en emploi Laurentides :  
[www.cielarentides.com](http://www.cielarentides.com)  
Défi-Emploi d'Antoine-Labelle : [www.defi-emploi.qc.ca](http://www.defi-emploi.qc.ca)  
Plastigroulx : [www.plastigroulx.clg.qc.ca](http://www.plastigroulx.clg.qc.ca)  
Intégration Travail Laurentides : [www.i-tl.org](http://www.i-tl.org)  
Cap Emploi : [www.capemploi.ca/index.htm](http://www.capemploi.ca/index.htm)  
Défi Travail Argenteuil : 450 562-6006

Votre conseiller ou conseillère en emploi : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_

Réseau des carrefours Jeunesse-Emploi du Québec (pour les 16-35 ans) : [www.cjereseau.org](http://www.cjereseau.org)

Votre conseiller ou conseillère en emploi : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_



### Programme d'exploration des professions, des métiers traditionnellement masculins et des métiers gagnants

La Porte de l'Emploi : programme Femmes et métiers gagnants  
100, rue Ducharme, bureau 250  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4R6  
Tél. : 450 435-4565

Centre réintégration de la fabrique Sainte-Agathe :  
37 rue Principale,  
Sainte-Agathe des Monts (Québec) J8C 1J5.  
Tél. : 819 326-8148

Coordonnatrice du programme : \_\_\_\_\_

### Aide à la recherche de stage

Dans ton centre de formation professionnelle ou ton collège, il y a un service d'aide au placement en stage.

Nom de la personne responsable : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_

### Programme d'aide pour la création d'une entreprise

Fonds communautaire d'Accès au micro-crédit  
Sainte-Thérèse, 450 437-1635

Fonds d'Emprunt Communautaire Féminin  
Lachute, [www.fecflachute.org](http://www.fecflachute.org)

Le CLD de votre région  
[www.acldq.qc.ca/ACLQ/index\\_f.aspx](http://www.acldq.qc.ca/ACLQ/index_f.aspx)



Lined writing area on the left page.



Lined writing area on the right page.

## FAMILLE : COMMENT CONCILIER FAMILLE ET ÉTUDES OU EMPLOI TRADITIONNELLEMENT MASCULIN ?

« Le temps est le moyen que choisit la nature pour empêcher que les choses n'arrivent toutes en même temps. »  
(Sage anonyme)

- 1 Dans votre recherche d'emploi, repérez les entreprises qui offrent des mesures de conciliation travail-famille (malheureusement, il y en a peu).
- 2 À l'école, repérez les services d'aide aux parents aux études. Quelquefois, il y a une garderie sur place ou près de l'école. Des services à l'intérieur de votre établissement d'enseignement existent pour vous aider à mieux gérer votre temps et mieux vous organiser.
- 3 Soyez parfaitement informée sur vos conditions de travail ou sur l'horaire de vos cours, les exigences de chacun et le temps à y consacrer.
- 4 Préparez-vous adéquatement à ces conditions (garderie, école, etc.).
- 5 Partagez les différentes responsabilités avec votre conjoint (s'il y a lieu), comme les tâches domestiques, les repas, les soins aux enfants, l'aide aux devoirs et le transport des enfants.
- 6 Constituez-vous une réserve de personnes qui peuvent vous dépanner.
- 7 Prenez soin de vous (alimentation, sommeil, activité physique : une simple marche peut suffire).



- 8 Prenez du temps avec votre conjoint (une sortie, un repas en tête à tête, un sport, etc.).
- 9 Passez du temps avec la famille, les amis.
- 10 Et surtout, évitez de vous sentir coupable !

### Sites intéressants :

[www.carrefourfamilles.com](http://www.carrefourfamilles.com)

[www.rcpelaurentides.com](http://www.rcpelaurentides.com)

notes

---

---

---

---

---



Lined writing area on the left page.



Lined writing area on the right page.

Handwritten number 4.

## GESTION DU TEMPS : PETITS CONSEILS

« Un éléphant, ça se mange par petites bouchées ! »

« Une bonne **gestion du temps** peut vous aider à mieux vous concentrer, à mieux vous **organiser**, à obtenir de meilleurs résultats scolaires et, surtout, à réduire votre stress. Gérer votre temps efficacement vous permettra de bien **équilibrer** les heures que vous consacrez aux loisirs, au repos, aux études, à la vie sociale et familiale. **Résultat : vous vous sentirez plus heureuse.** »

([www.sass.uottawa.ca/mentorat/guides/gestion\\_du\\_temps.php](http://www.sass.uottawa.ca/mentorat/guides/gestion_du_temps.php))

### 1 Outillez-vous pour garder le contrôle !

Rien de mieux qu'un bon coffre à outils pour effectuer n'importe quels travaux, y compris gérer son temps.

Il vous faut : un agenda, une grille horaire, la liste des choses à faire et du gros bon sens.

### 2 Optimisez votre temps !

Il est reconnu que prendre une heure pour planifier ses activités peut faire gagner jusqu'à trois ou quatre heures de travail. Faites-le en début de semaine, le dimanche soir par exemple.

Rien ne vous empêche de faire une planification mensuelle si vous voulez pousser plus loin la gestion de votre temps.

Et rappelez-vous : un bon horaire est celui que l'on respecte !

Voici quelques sites qui pourront vous aider dans cette tâche :  
[www.csvt.qc.ca/patriotes/sciences/temps/index.htm](http://www.csvt.qc.ca/patriotes/sciences/temps/index.htm)  
[www.sass.uottawa.ca/mentorat/guides/gestion\\_du\\_temps.php](http://www.sass.uottawa.ca/mentorat/guides/gestion_du_temps.php)  
[www.socp.umontreal.ca/methodes/ateliers/temps.htm](http://www.socp.umontreal.ca/methodes/ateliers/temps.htm)



### 3 Pour planifier :

- Aménagez-vous une aire de travail dans un endroit calme et veillez à ce qu'elle demeure rangée.
- Faites la liste de vos cours avec les dates d'échéance des travaux, des lectures à faire et des examens prévus.
- Établissez aussi une liste des activités hebdomadaires, autres que scolaires, que vous devez accomplir (lavage, épicerie, aide aux devoirs des enfants, repas, activités sportives, loisirs, etc.).
- N'oubliez pas de déléguer et de partager des tâches !
- Estimez le temps nécessaire pour chacune de vos activités (scolaires et non scolaires).
- Établissez vos priorités : a) urgent (à faire immédiatement) ; b) important (à faire au courant de la semaine) ; c) nécessaire (à faire, mais le moment peut varier).
- Combinez certaines activités afin de maximiser votre temps (ex. : lecture pendant le transport en autobus ou étude durant le lavage).
- Inscrivez toutes vos activités dans votre agenda en respectant le temps nécessaire à chacune.
- Réservez-vous au moins 24 heures consécutives sans activités scolaires.
- Prévoyez des plages pour vos sorties, vos activités sociales et familiales.

### 3 Pour planifier (suite) :

- Laissez de la place aux imprévus ! La souplesse, dans votre horaire, est préférable à trop de rigidité.
- Respectez votre rythme personnel. Vous seule savez quand votre niveau d'énergie est le plus propice au travail, à la concentration et à l'étude.
- Faites le bilan à la fin de la semaine.
- Récompensez-vous pour vous encourager dans vos efforts.



Decorative vertical bar with icons: person, phone, envelope, clock, person, phone, envelope, clock, person, phone, envelope, clock. Below it are 12 horizontal lines for planning.

Decorative vertical bar with icons: person, phone, envelope, clock, person, phone, envelope, clock, person, phone, envelope, clock. Below it are 12 horizontal lines for planning.





A large white rectangular area with horizontal ruling lines, intended for writing.



A large white rectangular area with horizontal ruling lines, intended for writing.

h

## ITINÉRAIRE DE SUZY LECOURS, GAGNANTE RÉGIONALE DU CONCOURS 2008 CHAPEAU, LES FILLES !

### Connaissez-vous l'histoire des outils du charpentier-menuisier ?

Je vous la raconte :

Un jour, les outils du charpentier-menuisier tinrent une conférence. Monsieur Marteau présidait cette assemblée. Il se leva et débuta ainsi : « Frères outils, il semblerait qu'il y a des plaintes parmi vous. Le temps est venu d'en parler ouvertement ! » Monsieur Égoïne s'est donc levé et a dit en grinçant des dents : « C'est ce petit Crayon ! Il nous agace tous, il est si petit ! On ne le trouve jamais quand on a besoin de lui. Souvent, il est si émoussé qu'il ne laisse pas une bonne impression. On ne comprend jamais ce qu'il veut dire. Il va falloir qu'il s'aiguisse un peu s'il veut être utile à quelque chose. » Crayon se dressa pour se défendre : « C'est peut-être vrai que parfois je ne fais pas bonne mine, mais c'est seulement quand on m'utilise trop souvent que je deviens ainsi. D'ailleurs, ce que je dis est au point ! Je ne suis pas du tout comme les Mèches qui tournent toujours en rond. Même lorsqu'elles ont fini, le travail est plein de trous. Si quelqu'un a besoin de changer, c'est bien elles. » Mèche et sa famille se levèrent pour répliquer : « Il est vrai que nous avons la réputation de toujours tourner en rond, mais nous ne sommes pas comme le Rabot qu'il faut toujours pousser si l'on veut qu'il fasse quelque chose et encore là, il ne fait que le travail en surface. Il ne va pas profondément dans les choses comme nous. » Rabot se défendit aussitôt : « Vous savez que je ne suis pas le seul qui doit être poussé dans le travail et qui ne va pas au fond des choses. Papier Sablé est encore pire que moi, en plus, il est si rude ! Je n'aime pas être avec lui ! Il cause toujours de la friction. » Papier Sablé, très irrité, se leva et cria : « Rabot est simplement jaloux. Il sait que je suis plus efficace que lui et que je dois toujours compléter son travail et, puisque tout le monde se plaint ainsi, que dire de Règle ? Elle est toujours en train de juger les autres selon ses propres mesures ! »

Les outils s'échauffaient les uns les autres quand, au beau milieu de la discussion, le Charpentier arriva pour ses travaux de la journée. Son maître lui avait demandé de bâtir une maison et il était sur le point de la terminer. Pour cela, il s'était servi du marteau, du crayon, de l'égoïne, des mèches, du rabot et de tous les autres outils. Tous avaient eu leur utilité. La morale de cette histoire est que, peu importe que nous soyons fille ou garçon, petit ou grand, chacun de nous a sa place et son utilité dans ce métier.

Pour ma part, je me suis toujours comparée au crayon. La raison est simple : dans ce métier, fortement concentré en virilité, il est facile de se sentir écrasé et d'avoir peur de ne pas faire bonne impression. Dans ce cas, il faut vite faire appel aux autres outils pour ne pas se décourager, et c'est ce que j'ai fait. Voici mon parcours pour en arriver où je suis maintenant.

Ma passion est apparue dès l'âge de 13 ans. Une femme, que j'admire énormément, m'a inculqué ses valeurs et m'a transmis sa passion. Ma première rencontre avec un coffre à outils a été avec le papier sablé. Ce n'était pas aussi valorisant que de travailler avec le marteau, mais elle m'a vite fait comprendre que chaque tâche était tout aussi importante l'une que l'autre. Je purifiais, par le sablage, l'œuvre produite par mon mentor. Imaginez le sentiment de créer quelque chose, à partir de rien ou d'un simple morceau de bois, et de bâtir une œuvre concrète, utile ou simplement de redonner vie à une fabrication désuète ! Cette étape de ma vie a été décisive, c'est à ce moment que j'ai découvert ce que la vie m'avait offert : le fait d'être manuelle.



Suzy Lecours  
gagnante régionale du Concours 2008 Chapeau, les filles !



## JAMAIS SANS... MA PETITE HISTOIRE

« Il vaut mieux attraper un torticolis en visant trop **haut** que de devenir voûté en regardant trop **bas**. »  
(Jacques Chancel)

### Aimer être soi-même

(Albert Jacquard, dans *Moi et les autres*, 1983)

« Aimer être soi-même, c'est pouvoir se dire :

- Je suis un être unique, comme l'a été et le sera l'aventure de ma vie.
- Ce que je partage avec tous les êtres humains, c'est le pouvoir de diriger ma vie.

Aimer être soi-même, c'est pouvoir dire aussi :

- Merci papa et maman, de m'avoir offert la vie.
- Merci à vous et à toute ma famille de m'avoir aidée à grandir et à apprendre.
- Merci à tous mes professeurs de m'avoir donné un savoir.
- Merci à vous que j'ai rencontrés dans ma vie depuis toujours, et avec qui j'ai fait un bout de chemin.
- C'est à moi d'achever l'ouvrage, à moi de poser la poutre faitière. Oubliez celle que vous auriez voulu que je sois. Je n'ai pas à réaliser le rêve que vous aviez fait pour moi ; ce serait trahir ma nature... Pour que je sois vraiment [moi-même], vous me devez un dernier cadeau : la liberté de devenir celle que je choisis d'être. Et ce cadeau, je décide de me l'offrir à moi-même. »

### Qu'avez-vous choisi d'être ?

---

---

---

---

---



notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



Handwriting practice area on the left page, consisting of 20 horizontal lines.



Handwriting practice area on the right page, consisting of 20 horizontal lines.







## LA REPRÉSENTATION MENTALE DE LA RÉUSSITE OU QUAND ÊTRE DANS LA LUNE EST PAYANT !!!

« Ceux qui ne caressent pas de rêve, réalisent ceux des autres. »  
(Jean-Luc Tremblay)

### Préparez-vous à réussir !

La visualisation est un exercice facile, accessible et surtout, dangereusement efficace. Tout ce qu'il vous faut, c'est un endroit calme. Fermez les yeux et laissez aller votre imagination et tous vos sens afin de faire émerger votre film personnel de réussite. Essayez de visionner celui qui suit et modifiez-le à votre guise selon ce que vous voulez vous voir réussir.

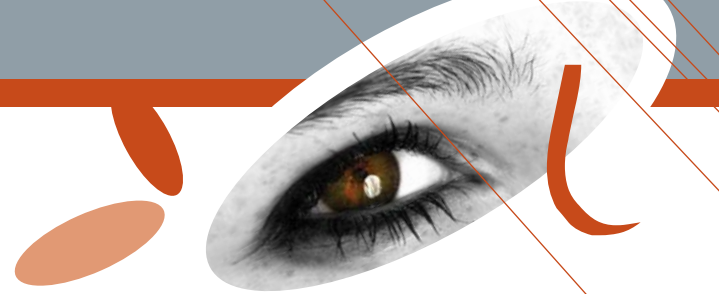
Comptez de 10 à 1 en fermant les yeux et en respirant doucement. Attardez-vous quelques secondes sur votre respiration... Laissez-vous bercer comme dans le mouvement de la mer avec une légère, vraiment toute légère brise. C'est un mouvement qui vous amène naturellement à l'intérieur de vous, dans une pièce magnifique. Les couleurs, les odeurs, les textures, la musique, tout est rassemblé selon vos goûts, et vous vous y installez à votre aise.

Devant vous, il y a un écran. C'est là que vous venez de temps en temps visualiser votre avenir. C'est un écran magique, car ce que vous y projetez se réalise.

Vous êtes venue aujourd'hui pour voir cette réussite : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Prenez le temps de bien voir ce que vous faites. Quels comportements vous voyez-vous adopter pour réussir ? Quels sont les gens autour de vous ? Que font-ils ? Que vous disent-ils ? Et vous, qu'est-ce que vous vous dites ? Que ressentez-vous ? Joie ? bonheur ? confiance ? plaisir ?



Savourez votre réussite. Peut-être vous voyez-vous avec votre diplôme en main, ou exerçant un emploi idéal dans une entreprise de votre choix avec des collègues de travail qui vous apprécient.

Enregistrez ces images sur votre DVD intérieur. De cette façon, il sera toujours accessible et vous pourrez le visionner chaque fois que vous en sentirez le besoin.

Tout doucement, revenez à vous en ouvrant les yeux. Ressentez l'énergie qui vous habite maintenant. Et rappelez-vous que vous venez de programmer votre cerveau pour vous engager sur la voie de la réussite.

notes

---

---

---

---

---

---

---

---



Lined writing area on the left page.



Lined writing area on the right page.



## LE MARCHÉ DU TRAVAIL

« Être libre, c'est être informé. »  
(Alfred Saucy)

**1** Pour connaître le monde de l'emploi, rien ne vaut le site *Information sur le marché du travail* (IMT), d'Emploi-Québec.

**2** Vous y trouverez de l'information concernant :

- les différents métiers et professions, ainsi que les conditions de travail, les salaires et les perspectives d'emploi ;
- les différents programmes de formation, avec la description des cours et la liste des établissements où ils se donnent ainsi que le taux de placement ;
- les différents secteurs d'activité (33 secteurs) ;
- une liste d'entreprises par secteur d'activité, par région et selon le nombre de personnes qui y travaillent ;
- des publications vous informant sur les perspectives professionnelles de 2007-2011 pour chaque région du Québec.

IMT Emploi Québec :

[imt.emploi.quebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg941\\_accueil\\_fran\\_01.asp](http://imt.emploi.quebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg941_accueil_fran_01.asp)

Exploration des professions :

[www.monemploi.com/mc\\_formation/profil/professions.asp](http://www.monemploi.com/mc_formation/profil/professions.asp)

### Services d'aide à la recherche d'emploi

Service spécialisé gratuit donné par les organismes qui s'occupent d'employabilité dans votre région

Voir : E) Employabilité.

## MARCHÉ CACHÉ !

[www.cible-emploi.qc.ca](http://www.cible-emploi.qc.ca)

Saviez-vous que seulement 15 % approximativement des emplois sont annoncés dans les différents médias, comme les journaux et Internet ? Les 85 % restants font partie de ce que l'on appelle le marché caché. Ce sont des emplois disponibles qui ne sont ni affichés, ni annoncés.

Réfléchissez bien à ceci : environ 85 % des personnes cherchent un emploi parmi ceux annoncés, ayant ainsi accès à 15 % des postes vacants.

Et environ 15 % des personnes cherchent dans le marché caché et ont accès à 85 % des emplois disponibles. La formule idéale est d'accorder 15 % de votre temps aux emplois annoncés et 85 % à ceux qui se trouvent dans le marché caché.

Vous pouvez avoir accès au marché caché en :

- développant votre réseau de contacts. Voir : R) Réseau ;
- ciblant des entreprises en croissance ;
- consultant les listes d'entreprises sur les sites IMT d'Emploi-Québec, de la Chambre de commerce ou du centre local de développement (CLD) de votre région ;
- sollicitant un emploi, une entrevue d'information ou un stage d'un jour dans une entreprise de votre choix, que vous aurez trouvée dans le marché caché ;
- offrant de faire du travail bénévole.







## NÉGOCIER SON SALAIRE, ÇA S'APPREND !

« On ne naît pas femme, on le devient. »  
(Simone de Beauvoir)

Se préparer à négocier son salaire :

- 1 Renseignez-vous sur l'entreprise : sa position, sa croissance, son effectif, ses projets, etc.
- 2 Allez chercher le plus d'information possible sur le poste qui vous intéresse : les responsabilités, les heures de travail, le rythme exigé, les tâches, etc.
- 3 Faites une recherche sur la moyenne des salaires pour ce genre d'emploi, par exemple en surfant sur Internet. À partir de ces informations, évaluez les salaires minimum et maximum qui conviendraient à votre expérience et à vos compétences en fonction des responsabilités que comporte l'emploi.
- 4 Évaluez votre valeur sur le marché du travail. Faites le bilan de votre formation, de vos acquis professionnels, de ce qui vous distingue dans vos études, vos expériences de travail, vos compétences, les qualités et aptitudes que vous avez développées, etc.
- 5 Ne soyez pas la première à parler de salaire. Laissez l'employeur aborder la question.
- 6 On négocie en fin d'entrevue d'embauche, et non au début, même si c'est l'employeur qui en parle. Dans ce dernier cas, vous pouvez mentionner que vous préféreriez parler de salaire quand vous aurez une meilleure idée du poste offert et des responsabilités.



- 7 Ne vous précipitez pas pour prendre votre décision. Vous pouvez demander un délai.
- 8 Il n'y a pas que le salaire à négocier si jamais l'employeur vous offre un peu moins que ce à quoi vous attendiez. Vous pouvez négocier les vacances, les congés pour la famille, les délais pour réévaluer votre salaire, etc.

« Les femmes ont plus de difficulté à négocier leur salaire que les hommes. » Voilà une idée très répandue citée dans un article que nous vous invitons à lire, intitulé : Négociation : La révolution féminine, que vous trouverez sur Internet ([dirigeants.monster.fr/10975\\_fr\\_p1.asp](http://dirigeants.monster.fr/10975_fr_p1.asp)).

« En fait, les femmes n'obtiennent pas ce qu'elles veulent parce qu'elles ne le demandent pas. »

### Pourquoi ?

Plusieurs facteurs expliqueraient ce phénomène, dont les suivants :

Les **qualités** que l'on croit essentielles pour mener une bonne négociation seraient généralement des qualités attribuées « naturellement » aux hommes (combativité, domination, persuasion, confiance en soi, etc.).

Des **barrières extérieures**, comme le langage, les rôles sexuels et les stéréotypes, nuiraient également. Les femmes doivent être douces, gentilles, réservées et maternelles. Les hommes, quant à eux, doivent être forts et sûrs d'eux. Déroger de ces rôles imposés par la société n'est pas sans conséquences. Par exemple, les femmes plus fortes et sûres d'elles sont qualifiées d'agressives.





## OBJECTIF MOTIVATION : COMMENT LA CONSERVER ?

« Puisqu'on ne peut changer la direction du vent, il faut apprendre à **orienter** ses voiles. »  
(Inconnu)

Pour être **motivée**, il faut avoir un **but**.

- Donnez-vous des objectifs réalistes et atteignables.
- Rien n'est plus démotivant que d'avoir des attentes trop élevées ou de ne pas avoir d'objectifs, pas de route à suivre, pas de direction. Votre cerveau a besoin d'une direction.
- Trouvez le juste équilibre entre le travail, les études, les loisirs, la vie sociale et familiale.
- Commencez par les travaux les plus difficiles et terminez par les plus faciles.
- Demandez de l'aide à vos enseignants et enseignantes, et aux camarades de classe en qui vous avez confiance si vous éprouvez des difficultés.
- Accordez-vous des pauses lorsque vous êtes déconcentrée.
- Ne planifiez pas de périodes d'étude trop longues, car cela pourrait vous démotiver. Fixez-vous plutôt plusieurs courtes périodes.
- Récompensez-vous régulièrement lorsque vous atteignez vos objectifs.
- Regardez le chemin parcouru régulièrement. Que savez-vous aujourd'hui que vous ignoriez la semaine dernière ou le mois dernier ? Que pouvez-vous faire aujourd'hui que vous ne pouviez pas ou ne saviez pas faire auparavant ?
- Accordez-vous des congés bien mérités.
- Soyez heureuse, tout simplement. Nourrissez-vous de vos réussites et apprenez de vos échecs.

À consulter : [www.cocp.ulaval.ca/sgc/pid/1109](http://www.cocp.ulaval.ca/sgc/pid/1109)

notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---





Lined writing area on the left page.



Lined writing area on the right page.







Lined writing area on the left page.



Lined writing area on the right page.





Blank lined writing area on the left page.



Blank lined writing area on the right page.





Blank lined writing area on the left page.



Blank lined writing area on the right page.



## STRATÉGIES POUR VOYAGER DANS UN MILIEU DE TRAVAIL MAJORITAIREMENT MASCULIN : GUIDE DE LA PETITE FUTÉE

« Personne ne peut vous faire sentir inférieur sans votre propre **consentement** »  
(Éléonore Roosevelt)

S'intégrer dans un milieu de travail majoritairement masculin n'est pas un voyage nécessairement de tout repos. Les femmes ayant vécu ces excursions houleuses ont développé des stratégies. À vous de choisir celles qui vous conviennent ou d'en inventer d'autres.

### Avant le départ

Autres pays, autres mœurs : informez-vous sur les us et coutumes de ce nouveau milieu pour vous. Sondez des personnes qui le connaissent. Ciblez les meilleurs endroits. Internet peut vous aider dans certains cas. Évitez les endroits ++ (2 étoiles ou moins). Renseignez-vous auprès des spécialistes qui sauront vous guider dans votre itinéraire (conseiller ou conseillère en emploi).

### Quelques vaccins indispensables

- L'humour est recommandé par de nombreuses voyageuses.
- La détermination et la confiance en ses compétences sont fortement suggérées.
- La connaissance de vos droits est obligatoire.

### Une fois sur place

- Apprenez à observer la culture en place avant de vouloir y prendre votre place.
- Démontrez que vous êtes capable de faire le travail, mais évitez d'en faire trop.
- Établissez vos limites afin d'être respectée.
- Répliquez du tac au tac, une stratégie qui s'avère efficace dans certaines situations.
- Créez des alliances avec les gens du pays.

### À éviter

- Ne vous isolez pas.
- Ne revendiquez pas un statut spécial parce que vous êtes une femme.
- Ne confrontez pas vos collègues en public.

notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---





Lined writing area on the left page.



Lined writing area on the right page.

## TOLÉRANCE ZÉRO AU HARCÈLEMENT SEXUEL OU PSYCHOLOGIQUE ET À L'INTIMIDATION

« Les courageux/courageuses sont toujours têtus (es) »  
(Paulo Coelho)

Voici comment reconnaître le harcèlement et l'intimidation.

**Harcèlement** : tout acte ou commentaire malvenu ou non désiré qui se révèle blessant, dégradant, humiliant ou choquant pour une personne<sup>1</sup>.

**Harcèlement psychologique** : conduite vexatoire se manifestant, entre autres, par des paroles, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles et non désirés<sup>1</sup>.

**Harcèlement sexuel** : paroles, actes ou gestes à connotation sexuelle, répétés et non désirés, et qui sont de nature à porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité physique ou psychologique de la personne<sup>1</sup>.

**Intimidation** : fait de susciter la peur chez une personne ou d'user de contraintes à son égard afin de la dominer.

Un acte de harcèlement ou d'intimidation peut revêtir une forme physique, verbale ou sociale, mais habituellement il s'agit d'un mélange complexe de ces trois formes. Exemples :

- Proférer des menaces
- Tenir des propos dénigrants
- Pratiquer l'isolement social
- Exercer des contraintes sexuelles
- Commettre des vols ciblés
- Faire circuler des rumeurs malveillantes
- User de sarcasmes homophobes
- Proférer des insultes sexistes
- Faire des appels téléphoniques d'intimidation ou envoyer des courriels d'intimidation
- Injurier
- Insulter
- Ridiculiser
- Commérer
- Contraindre
- Accabler
- d'injures racistes<sup>2</sup>



### Lorsque ces événements se produisent :

- Ne restez pas isolée.
- Parlez-en avec une personne en qui vous avez entièrement confiance.
- Prenez connaissance de vos droits et recours.
- Signifiez à la personne (avec un témoin si vous le désirez) de cesser immédiatement ces comportements.
- Relevez tous les faits et preuves, le nom des témoins, les lieux, les courriels, etc.
- Parlez-en à des personnes en autorité (personnel enseignant, conseillers ou conseillères d'élèves, direction d'école, superviseur ou superviseuse, etc.).

Visitez des **sites Internet** pouvant vous donner plus d'information. En voici quelques-uns :

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :  
[www.cdpdj.qc.ca/fr/guides/harcelement.asp?noeud1=2&noeud2=19&cle=61](http://www.cdpdj.qc.ca/fr/guides/harcelement.asp?noeud1=2&noeud2=19&cle=61)

Commission des normes du travail :  
[www.cnt.gouv.qc.ca/fr/normes/harcelement.asp](http://www.cnt.gouv.qc.ca/fr/normes/harcelement.asp)

Service Canada :  
[www.tbs-sct.gc.ca/pubs\\_pol/hrpubs/hw-hmt/siglist\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/hw-hmt/siglist_f.asp)  
[www1.servicecanada.gc.ca/fr/pt/ot/ntemt/nt/publications/12.shtml](http://www1.servicecanada.gc.ca/fr/pt/ot/ntemt/nt/publications/12.shtml)

Sources :

1. Site de l'Université Laval : [www.cimh.ulaval.ca/sgc/pid/3133](http://www.cimh.ulaval.ca/sgc/pid/3133).
2. Ministry of Education, Ministry of Public Safety and Solicitor General, Colombie-Britannique, Pleins feux sur le harcèlement et l'intimidation, guide d'intervention pour les écoles secondaires, 2001, p. 103.



## UNIVERS PROFESSIONNELS MASCULINS : US ET COUTUMES DES MILIEUX MAJORITAIREMENT MASCULINS

« Le contraire d'égal n'est pas inégal Le contraire d'égal est différent. »

(Albert Jacquard)

Qu'est-ce que c'est, en fait, une culture masculine ? C'est drôlement important de le savoir lorsque l'on s'apprête à intégrer un milieu d'hommes.

Premièrement, une culture est un **ensemble de comportements acquis** qui caractérise un groupe d'individus dans sa manière d'agir, de penser et de ressentir, et qui le rend particulier et distinct des autres. Il y a des cultures religieuses, des cultures nationales, régionales, etc. Ce qui nous intéresse, nous, c'est la culture masculine.

Deuxièmement, on peut parler de culture masculine dans certains milieux professionnels où la majorité, sinon la totalité des travailleurs, sont des hommes. Ils ont leurs manières de penser, d'agir et de ressentir les choses, les événements et de concevoir la place attribuée aux hommes et aux femmes dans la société ainsi que les rôles de chacun. Cette culture peut varier d'un milieu professionnel à un autre.

Troisièmement, en étant majoritaires dans un milieu de travail, les hommes ont le pouvoir d'imposer leur culture aux nouveaux arrivants et... aux nouvelles venues. Dans ce cas-ci, il s'agit plutôt des nouvelles arrivantes, car les nouveaux, eux, reconnaissent assez rapidement cette culture et s'y conforment. En d'autres mots, cela veut dire que les hommes ne sont pas portés à modifier leurs comportements. Ils s'attendent, par contre, à ce que les nouvelles s'adaptent à leurs manières d'agir, de penser, de travailler, etc. Elles doivent se conformer à leur culture et, si des problèmes surviennent dans leur intégration, c'est à elles de trouver les solutions.



Une étude de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Rapport de recherche sur le maintien des travailleuses dans les emplois TM, publiée en 2006, rapporte les caractéristiques suivantes pour décrire la culture masculine, plus spécifiquement dans le secteur de la construction, mais il est possible d'extrapoler et de l'appliquer à d'autres milieux majoritairement masculins :

- Entretien de clichés relatifs aux rôles sociaux et économiques des femmes : « Les femmes ne devraient pas être ici, elles devraient être dans leur cuisine » ou « Les femmes viennent voler les jobs aux gars ».
- Blagues et commentaires sur les femmes.
- Rapport constant à la sexualité.
- Culte de la force physique et de l'endurance. « Il est de mise de déployer une grande force physique sans se faire aider. »

La force physique et l'endurance sont souvent des critères de reconnaissance des compétences des filles. Si elles peuvent faire le travail comme les gars, elles sont compétentes !

Connaître la culture du milieu de travail majoritairement masculin est très important, car vous pourrez mieux vous préparer et mieux cibler les stratégies d'intégration qui vous conviennent et qui s'adaptent à votre milieu. Voir : S) Stratégies.

### Source :

Couture, Vanessa, Thibault, Marie-Christine, Chatigny, Céline, Messing, Karen, *Rapport de recherche sur le maintien des travailleuses dans les emplois traditionnellement masculins*, FTQ, novembre 2006.  
Burnonville, Francine, Fournier, Marie-Claude, *Quand le masculin se conjugue au féminin*, FTQ, mars 1998



A series of horizontal lines for writing, spanning the width of the page between the left and right margins.



A series of horizontal lines for writing, spanning the width of the page between the left and right margins.

## VAINCRE LES PRÉJUGÉS ET LES STÉRÉOTYPES BASÉS SUR LE SEXE

« Nous ne partons jamais de rien. Enrichis de nos expériences, nous pouvons toujours recommencer autrement. »  
(Sylvie Tenenbaum)

**Préjugés** : « Le préjugé est une attitude comportant une dimension évaluative à l'égard d'un groupe social donné. »  
[www.prejuges-stereotypes.net/indexFlash.htm#](http://www.prejuges-stereotypes.net/indexFlash.htm#)

**Stéréotypes** : Ce sont des croyances partagées concernant des caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais souvent aussi des comportements concernant un groupe de personnes (Leyens, Yzerbyt et Schardon, 1996).

Pour les vaincre, il faut d'abord reconnaître ces préjugés qui circulent dans notre société et plus près de nous. Il faut ensuite les nommer et les dénoncer. Certains sont insidieux et passent pour de simples blagues, d'autres sont plus ancrés dans notre conception du féminin et du masculin.

### En voici des exemples :

- Les blagues sur les blondes.
- Tout propos dégradant pour les femmes.
- Les femmes doivent être féminines et le démontrer.
- Les femmes n'ont rien à faire dans un garage ! (Ou dans n'importe quel métier de gars)
- Il y a des métiers de gars, il y a des métiers de femmes. À chacun sa place.
- Les femmes doivent être belles, douces, compréhensives et maternelles. Les hommes doivent être forts et sûrs d'eux.
- Les femmes dans les métiers de gars, ce sont des lesbiennes.
- Les femmes s'absentent plus souvent du travail que les hommes.



La liste pourrait s'allonger, n'est-ce pas ?

Tout se passe « comme si » on était « plus » gars quand on est mécanicien plutôt qu'infirmier et beaucoup « plus » fille quand on est secrétaire plutôt que policière. Tous ces préjugés réduisent les possibilités de choisir et de participer à la vie professionnelle que nous souhaitons.

Prêtez attention à ce qui se dit sur les hommes et les femmes, relevez les clichés et opposez-vous à ce que cela continue. Chaque petit acte que vous poserez fera avancer quelqu'un quelque part, et ce sera peut-être vous !

notes

---

---

---

---

---

---

---



Lined writing area on the left page.



Lined writing area on the right page.











Lined writing area on the left page.



Lined writing area on the right page.







A series of horizontal lines for writing, spanning the width of the page between the left and right margins.



A series of horizontal lines for writing, spanning the width of the page between the left and right margins.



## ZAPPER OU CHANGER D'ATTITUDE

« Si vous voulez doubler votre taux de réussite, il suffit de doubler celui de vos échecs. »

(Tom Watson)

**Zapper : « Je veux être parfaite. »**

Vous pouvez être vous-même, faire des erreurs, être simplement humaine.

**Zapper : « Je veux tout faire vite ou aussi vite que les autres. »**

Vous avez le droit de prendre votre temps, de respecter votre rythme. Apprendre prend du temps.

**Zapper : « Je ne serai pas capable. »**

Un des apprentissages les plus difficiles est de se tenir debout. Mais vous y êtes déjà arrivée et vous aviez à peine 1 an !

notes 

---

---

---

---

---

notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---





Handwriting practice area on the left page, consisting of 15 horizontal lines for writing.



Handwriting practice area on the right page, consisting of 15 horizontal lines for writing.



## RÉFÉRENCES HISTORIQUES

**1866** : « Inspiré du Code civil français, le Code civil québécois confirme la déchéance légale des femmes mariées qui deviennent légalement assimilées aux enfants et aux aliénés. Elles doivent obéissance à leur mari. » Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

**1869** : Une loi est promulguée pour interdire l'avortement.

**1882** : Promulgation de la loi permettant à un homme d'épouser la sœur de sa défunte épouse (45 Vict., c. 42) ; les femmes demeuraient privées de ce droit avec leur beau-frère. Les légistes de l'époque justifient ainsi ce double standard : « Très souvent on voit la sœur d'une femme décédée prendre soin de ses enfants, et devenir, pour eux, une seconde mère. On a pensé que, dans l'intérêt des enfants, on devait permettre à son beau-frère de l'épouser. » Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

**1882** : L'Université McGill est la première université québécoise à ouvrir ses portes aux femmes, qu'elle n'admet qu'à son école normale et à sa faculté des arts. En 1917, il y a plus de femmes que d'hommes à la faculté des arts de McGill. Comme la plupart des corporations professionnelles leur sont interdites, elles doivent se tourner vers l'enseignement pour gagner leur vie. En milieu francophone, la situation est encore plus désastreuse. Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

**1890** : « Ouverture d'une école d'infirmières au Montreal General Hospital, par Gertrude Elizabeth Livingston. La même année, l'École de médecine du Collège Bishop de Montréal ouvre ses portes à des étudiantes féminines. Dix femmes y compléteront leurs études avant la fusion de cette école avec celle de McGill, fusion qui éliminera pour les femmes la possibilité de faire des études de médecine au Québec. » Source : Francine Descarries, Femmes, féminismes et rapports de sexe, UQAM, 2006.

1900 : Fondation des **caisses populaires Desjardins**. **Dorimère Roy-Desjardins** est cofondatrice, avec son mari Alphonse, des caisses populaires Desjardins. « Sans elle, reconnaissons-le, les caisses populaires Desjardins n'existeraient probablement pas. » (Journal l'Action catholique, lors de son décès, le **14 juin 1932**) Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

1903 : **Irma Levasseur (1878-1964)** obtient l'autorisation d'entrer au Collège des médecins et chirurgiens du Québec, après la présentation d'un projet de loi privé d'un député de l'Assemblée législative du Québec. Elle est la première Canadienne française à pratiquer la médecine au Québec ; elle se tourna alors vers la pédiatrie, science à peu près inconnue chez nous à l'époque. Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

1908 : L'**École d'enseignement supérieur** pour jeunes filles ouvre ses portes en octobre. C'est le premier collège classique pour filles qui est créé à Montréal par **mère Sainte-Anne-Marie**, de la congrégation de Notre-Dame. Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

« Justine Lacoste-Beaubien, fondatrice de l'Hôpital Sainte-Justine, obtint du gouvernement du Québec un amendement au Code civil afin de permettre aux femmes mariées d'effectuer des transactions financières dans le cadre de leur travail sans avoir à obtenir l'autorisation de leur mari. »

1909 : Le Code criminel a été modifié pour criminaliser l'enlèvement des femmes. Auparavant, il était légal d'enlever une femme de plus de 16 ans, sauf si elle était une héritière. La peine maximale pour le vol d'une vache était beaucoup plus sévère que celle encourue pour l'enlèvement d'une héritière. Source : [http://www.criaw-icref.ca/factSheets/millennium\\_f.htm](http://www.criaw-icref.ca/factSheets/millennium_f.htm).





1911 : **Marie Gérin-Lajoie** est la première diplômée de l'École d'enseignement supérieur pour jeunes filles. Elle obtient la première place lors des examens pour l'obtention du baccalauréat, devant tous les candidats inscrits. **On refuse cependant de faire connaître publiquement son succès, car il ne semble pas convenable qu'une jeune fille se soit classée devant les garçons.** Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

La faculté de droit de l'Université McGill ouvre ses portes aux femmes. Il faudra attendre 1941 pour que le Barreau accorde le droit de pratique aux femmes diplômées. Source : Francine Descarries, *Femmes, féminismes et rapports de sexe*, UQAM 2006.

1917 : Plus de 35 000 Canadiennes travaillaient dans les manufactures de munitions pendant que les Canadiens se battaient outre-mer lors de la première grande guerre. Source : [http://www.criaw-icref.ca/factSheets/millennium\\_f.htm](http://www.criaw-icref.ca/factSheets/millennium_f.htm).

1919 : Loi sur le **salairé minimum pour les femmes**. Le gouvernement du Québec passe une loi qui institue des minimums aux salaires des femmes. Cette loi ne sera pas appliquée avant la mise sur pied d'une commission instituée en 1925. La commission arrête à 12,20 \$ par semaine ou 634,40 \$ par année le salaire minimum après avoir établi le coût de la vie pour une femme célibataire entre 10,35 \$ et 19,81 \$ par semaine. Le premier règlement de la commission entre en vigueur en 1928, il s'applique à 10 189 femmes au travail dans trente-neuf filatures. L'employée expérimentée comptant plus de vingt-quatre mois d'ancienneté doit recevoir au moins 12,00 \$ par semaine pour cinquante-cinq heures de travail. « Pour tromper les inspecteurs, on utilise toutes sortes de tactiques, comme celle de classer comme apprenties des ouvrières expérimentées, ou encore celle de forcer deux ou trois femmes de la même famille à poinçonner la même carte de présence, de sorte qu'un seul salaire soit versé pour le travail exécuté. » Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

1922 : La faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal ouvre ses portes aux femmes. Source : Francine Descarries, *Femmes, féminismes et rapports de sexe*, UQAM 2006.

1927 : Première présentation d'un projet de loi pour l'obtention du droit de vote au Québec. Quatre-vingt pour cent des membres du gouvernement voteront contre ce premier projet. Source : Francine Descarries, *Femmes, féminismes et rapports de sexe*, UQAM, 2006.

1929 : Arrêt de la Cour suprême donnant suite à une recommandation de Conseil privé à Londres pour accorder à la femme canadienne le statut de personne juridique.

Le comité provincial pour le suffrage féminin devient la Ligue des droits de la femme, à l'instigation de Thérèse Casgrain. Source : Francine Descarries, *Femmes, féminismes et rapports de sexe*, UQAM, 2006.

1930 : L'Association des comptables licenciés est la première association professionnelle à voter une résolution admettant les femmes dans leurs rangs. À l'issue d'un banquet, qui avait eu lieu quelques jours après cette décision, le premier ministre Taschereau s'inquiétait publiquement à savoir si cette avancée des femmes ne risquait pas de se poursuivre jusque dans les hautes sphères de la finance, tout en concluant que, par sa décision, l'Association des comptables licenciés, venait, pour sa part, de perdre de son prestige. Source : Francine Descarries, *Femmes, féminismes et rapports de sexe*, UQAM, 2006.

1931 : La loi autorise les femmes mariées à garder leur salaire... Avant cet amendement au Code civil, le mari était libre de disposer du salaire de son épouse comme il l'entendait, et pouvait même demander au gérant de banque de lui remettre les économies de son épouse. Source : Francine Descarries, *Femmes, féminismes et rapports de sexe*, UQAM, 2006.

1934 : Les femmes mariées obtiennent le droit d'avoir un compte en banque. Source : Francine Descarries, *Femmes, féminismes et rapports de sexe*, UQAM, 2006.

1940 : Les Québécoises obtiennent le droit de vote.

1941 : Le lieutenant-gouverneur, **Sir Eugène Fiset**, donne la sanction royale au projet de loi voté à l'Assemblée nationale le **1er avril 1941** qui accorde aux femmes le droit à la **pratique juridique** au Québec.

1943 : On a assisté à une entrée massive de femmes dans la population active pour occuper un grand nombre d'emplois traditionnellement réservés aux hommes, pendant que ces derniers étaient à la guerre. Source : [http://www.criaw-icref.ca/factSheets/millennium\\_f.htm](http://www.criaw-icref.ca/factSheets/millennium_f.htm).

1945 : À la fin de la guerre, le premier ministre **Mackenzie King** annonce la distribution prochaine d'**allocations** aux mères. Au Québec, certains milieux s'en effraient. Le gouvernement de **Maurice Duplessis**, revenu au pouvoir en 1944, y voit une ingérence du fédéral dans les champs de juridiction provinciale. Des juristes, des évêques, des prêtres et des nationalistes insistent pour que l'allocation soit versée au père, chef de famille. **Duplessis** fait faire des études par d'éminents juristes, qui déclarent que cette nouvelle loi serait **inconstitutionnelle** parce qu'elle enfreint les droits du père, chef de famille et seul administrateur des biens de la communauté pour les couples mariés sous le régime de la communauté de biens. **Thérèse Forget-Casgrain** mène une campagne de presse contre cette position. Enfin, on trouve une astuce juridique : d'après le Code civil, la femme mariée a un mandat tacite, appelé mandat domestique, pour acheter ce qui est nécessaire aux besoins courants du ménage et donc, sur ce principe, elle peut encaisser l'allocation familiale. Grâce à **Thérèse Forget-Casgrain**, qui se sert de son influence auprès de **Mackenzie King**, on modifie les plaques d'imprimerie déjà moulées au nom du père, et un mois plus tard que les autres Canadiennes, les femmes du Québec reçoivent enfin les allocations familiales pour leurs enfants. Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

1946 : Une première femme reçoit un diplôme d'ingénieur de l'Université McGill. Source : Francine Descarries, *Femmes, féminismes et rapports de sexe*, UQAM, 2006.


1961 : Bérangère Gaudet est la première femme à accéder à la pratique du notariat. Source : Francine Descarries, *Femmes, féminismes et rapports de sexe*, UQAM, 2006.

1964 : Adoption du projet de **loi 16** qui met fin à l'incapacité juridique de la femme mariée. Cette loi, présentée par la première femme élue à l'Assemblée législative du Québec, **Claire Kirkland-Casgrain**, met fin à la soumission légale de la femme mariée. L'abolition de l'infériorité légale de la femme mariée ne signifiait pas pour autant l'égalité des conjoints au sein du couple et de la famille. C'est la première loi qui amorce la révision des assises légales du mariage et de la famille, basées depuis plus d'un siècle sur la puissance maritale et paternelle et sur la soumission et la dépendance de l'épouse. Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

1968 : Le parlement fédéral adopte la **Loi sur le divorce**. Au Québec, avant cette date, le mariage était presque indissoluble. Au cours des années qui suivent l'adoption de cette loi, les divorces connaissent une croissance vertigineuse : en 1969, on comptait 8,7 divorces pour 100 mariages, et en 1987, 44,8 divorces pour 100 mariages. Les divorces dévoilent au grand jour les inégalités économiques entre les époux et propulsent des milliers de femmes vers la pauvreté avec leurs enfants. Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

1973 : **Claire L'Heureux-Dubé** est la première femme nommée juge à la Cour supérieure. Elle sera la première à être nommée à la Cour d'appel du Québec, en **1979** et à la Cour suprême du Canada en **1987**. Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>. son épouse.





1974 : Trente-deux femmes de tous les coins du Canada arrivent à l'École de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour former la première troupe de membres réguliers depuis la création de la Gendarmerie. Cette décision faisait suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. La première tunique rouge (tenue de cérémonie) remise aux membres féminins était assortie à une jupe, des souliers à talons hauts et un sac à bandoulière. Depuis **1989**, elles portent le même uniforme que les hommes : stetson, tunique rouge, culotte marine, bottes longues et ceinturon-baudrier. Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

1977 : La notion d'**autorité parentale** remplace celle de puissance paternelle, qui disparaît du Code civil. Avant cette date, la signature de la mère n'était pas requise juridiquement pour toutes les décisions relatives aux enfants. Disparaît aussi la notion d'enfants illégitimes. Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

1981 : Révision en profondeur du **Code civil** du Québec. Désormais, **l'égalité juridique des conjoints au sein du mariage est reconnue**. Le code révisé entrera en vigueur le 2 avril 1981. Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

1983 : Le gouvernement canadien adopte le projet de loi C-127. Jusqu'à cette date, les tribunaux rejetaient les plaintes de **viol** portées par une femme **contre son mari**, cautionnant de la sorte un droit de propriété que le mariage accordait à l'homme sur le corps de sa femme sous le couvert du « devoir conjugal ». Les modifications au Code criminel reconnaissent la notion de viol entre époux. Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

1985 : **Amendement au Code canadien du travail pour interdire le harcèlement sexuel au travail et prévoir des recours pour les victimes**. Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.


1988 : La Cour suprême déclare **inconstitutionnel l'article 251 du Code criminel rendant l'avortement illégal**, cet article allant à l'encontre des dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés parce qu'il enfreint le droit des femmes à « la vie, la liberté et la sécurité de leur personne ». Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

1989 : L'Assemblée nationale adopte la loi favorisant **l'égalité économique des époux**. Cette loi, nommée Loi du patrimoine, établit le mariage comme un partenariat économique et prévoit que, quel que soit le régime matrimonial choisi par les époux, la rupture de l'union entraîne le partage en parts égales des biens du patrimoine : résidences familiale et secondaire, meubles et véhicules à l'usage de la famille, gains accumulés au cours du mariage dans un régime de retraite public ou privé. Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

Fondation de **FRONT**, le réseau des Femmes regroupées en options non traditionnelles, par des femmes pratiquant des métiers non traditionnels. Elles veulent sensibiliser les femmes et les jeunes filles au potentiel qu'offrent les emplois non traditionnels. Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

1989 : **Tuerie à l'École polytechnique**.


1996 : **Loi sur l'équité salariale** : projet de loi no 35 présenté le **15 mai 1996**, adopté et sanctionné le 21 novembre 1996. Le gouvernement réalise une des promesses faites aux femmes lors de la marche de **juin 1995**. Les associations patronales, par de multiples représentations, se sont opposées avec vigueur à l'adoption de cette loi. Elle entrera en vigueur le **21 novembre 1997**, sauf les dispositions relatives à l'institution de la **Commission de l'équité salariale**, qui entrent en vigueur dès l'adoption de la loi (Éditeur officiel du Québec, 1996). La loi crée des obligations aux entreprises comptant un effectif de dix personnes ou plus. Ces entreprises sont tenues de corriger les écarts salariaux dus à la discrimination systémique fondée sur le sexe, selon les dispositions de la loi, qui comprend 134 articles. Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.



**1997** : L'étude intitulée Place des femmes à titre d'administratrices et d'officiers dans les grandes entreprises canadiennes pour l'année financière 1994 nous apprend que la **proportion de femmes au sein des conseils d'administration** de plusieurs entreprises canadiennes est si faible qu'à ce rythme de progression, elles y seraient équitablement représentées dans... 110 ans. Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.

### **Implantation des garderies à 5 \$.**

**1999** : La première astronaute québécoise, **Julie Payette**, s'embarque à 6 h 48 à Cap Canaveral en Floride pour son premier voyage dans l'espace à bord de la navette spatiale Discovery. À bord, trois femmes et quatre hommes. Source : <http://pages.infinet.net/histoire/femmes3.html>.



«Je  
fais  
la  
différence»

